

Préavis 03/2017

Acquisition de l'ERP ABACUS
Financement de la deuxième tranche



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants

Réseau d'Accueil des Toblerones

(ci-après RAT)

Préavis 03 / 2017

du Comité de Direction à l'attention des déléguées et délégués du Conseil Intercommunal relatif à l'acquisition de l'ERP ABACUS et le financement de la deuxième tranche en 2018.

Contact :

Réseau d'Accueil des Toblerones

Rue des Tuillières 1

CH-1196 Gland

info@reseautoblerones.ch

 +41 22 354 94 40

www.reseautoblerones.ch

Membre du CoDir responsable :

M. Christian Durand

Sommaire

1. L'ORGANISATION	3
2. POURQUOI CE PRÉAVIS ?	4
3. LA SITUATION	4
4. PROJECTIONS FINANCIÈRES	6
5. FINANCEMENT	6
6. CONCLUSIONS	7

1. L'ORGANISATION

Conseil Intercommunal du RAT :

M. Nicolet Jean-Jacques	Président
M. Menoud Philippe	Vice-président

Comité de Direction du RAT :

Mme Girod Christine	Présidente, administration générale, finances, communication ;
M. Bovy Etienne	Vice-président, Accueil Familial de Jour ;
M. Durand Christian	Plan de développement, informatique et relations avec les communes membres ;
Mme Jaunin Regula	Accueil collectif ;
Mme RoCHAT Odile	Ressources humaines, relations inter-réseaux ;

Administration :

M. Baiguini Marco	Secrétaire général
-------------------	--------------------

Commission ADHOC :

Martin Bryner	Membre
Chantal Landeiro	Membre
Nicolas Ray	Membre

2. POURQUOI CE PRÉAVIS ?

Ce préavis demande à votre autorité l'autorisation de financer en 2018 la deuxième tranche de CHF 36'595.— liée à l'acquisition d'un nouveau progiciel de gestion financière pour le traitement de la « comptabilité des salaires » et de la « comptabilité financière/analytique » ;

Le financement du montant précité se fera par les fonds propres du RAT.

Une première tranche de CHF 40'000.— a déjà été financée en 2017 avec les fonds propres du RAT sur la base de provisions faites pour l'adaptation des systèmes informatiques, d'une part, et sur la base du préavis 03/2016 permettant au CoDir d'engager des dépenses exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel d'un montant maximum de CHF 40'000.—.

Les fonds propres du RAT s'élèvent selon le préavis 1/2017 à CHF 364'129.— au 01.01.2017.

3. LA SITUATION

Pour la bonne compréhension du dossier, il convient de développer succinctement les éléments pertinents suivants, soit :

Aujourd'hui, toutes les données financières et salariales du RAT sont traitées de façon centralisée par un logiciel de gestion financière.

Tel que présenté à votre autorité lors du préavis 01/2017 du 09 mars 2017, la société OFISA Informatique SA nous avait communiqué fin 2016 des informations importantes, s'agissant du développement et de la maintenance de leurs logiciels GEFI et OFISAL¹. En effet, selon leur calendrier défini, les dates suivantes avaient été arrêtées :

- Fin 2016 – résiliation de l'option SWISSDEC du progiciel de gestion des salaires OFISAL
- Fin 2017 – arrêt des développements pour les évolutions et nouveautés logicielles
- De 2018 à 2020 – développements imposés par les évolutions légales uniquement
- Fin 2020 – date prévisible d'arrêt complet de la maintenance.

Le préavis 01/2017 concluait déjà au remplacement probable des progiciels par des produits ABACUS.

En effet, depuis début 2017, il ne nous est plus possible de réaliser nos traitements, voire déclarations de salaires avec SWISSDEC. Conformément à la nouvelle stratégie d'OFISA Informatique SA et au vu du lourd développement nécessaire pour l'adaptation aux nouvelles

¹ Gestion financière, comptabilité ainsi que la gestion des salaires

normes, le système salaire actuel ne sera pas certifié ELM 4.0. De ce fait, l'option SWISSDEC de notre logiciel a été résiliée.

La norme ELM de Swissdec est la procédure uniforme de déclaration des salaires à l'AVS, aux assureurs, à la SUVA, à l'Administration fiscale ainsi qu'à l'Office fédéral de la statistique.

Les avantages principaux sont, notamment :

- La transmission cryptée des données aux destinataires précités en quelques clics ;
- La réduction importante de la charge de travail dans ce domaine.

Au vu du volume traité et dans un souci d'efficacité administrative, il n'est pas envisageable de gérer notre réseau avec des outils non adaptés, voire tombés en obsolescence.

Le RAT a besoin d'outils modernes et performants.

La masse salariale du RAT correspond à ~ CHF 15 millions par année, nous traitons environ 400 salaires par mois. Le volume d'affaires total du RAT dépasse les CHF 20 millions.

Fort de ces constats, un changement des logiciels de gestion financière et de salaires est devenu urgent.

Le nouveau logiciel « comptabilité des salaires » devant être fonctionnel dès janvier 2018, le CoDir a décidé de remplacer ses logiciels salaire et comptabilité, en l'occurrence, par des logiciels proposés par l'ERP ABACUS².

Un contrat a été signé le 29 juin 2017 afin de pouvoir débiter le paramétrage des salaires dès août 2017 et démarrer avec la phase test pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 2017.

Le logiciel de comptabilité sera remplacé dès janvier 2019 par ABACUS « comptabilité financière/analytique », ceci après intégration et une phase test de 4 à 6 mois durant 2018.

Lesdits logiciels sont instaurés pour le traitement de toutes les données financières et comptables pour toutes les structures d'accueil du RAT.

Les modules de l'ERP Abacus acquis par le RAT se basent sur des technologies modernes et proposent une solution adaptée à nos besoins.

L'investissement s'élève à CHF 85'995.— au total, tel qu'illustré dans les documents joints à la présente.

A titre de comparaison, une offre « parallèle » a été demandée à la société NOVATIVE, toutefois, celle-ci s'est avérée peu transparente, d'une part et non concurrentielle d'autre part.

² L'expression logiciel de gestion intégré, en abrégé PGI, est l'équivalent français du terme anglais « enterprise resource planning » ou ERP. Il faut noter que depuis le début des années 2000, le terme PGI est tombé en désuétude, l'acronyme ERP étant largement adopté dans le monde des entreprises.

4. PROJECTIONS FINANCIÈRES

Programmes sous licence :	CHF	75'110.—
Services : Conception, paramétrage, formation, assistance au démarrage, interfaces	CHF	47'600.—
Rabais :	CHF	-36'715.—
TOTAL investissement :	CHF	85'995.—

5. FINANCEMENT

Premier financement en 2017 : Financement au deuxième semestre 2017 par les fonds propres du RAT sur la base de provisions faites dans le passé liées à l'adaptation des systèmes informatiques futurs, dont extrait de compte ci-joint d'une part, et sur la base du préavis 03/2016 permettant au CoDir d'engager des dépenses exceptionnelles en sus des montants portés au budget annuel d'un montant maximum de CHF 40'000.—.	CHF	40'000.—
Participation de la FAJE : En vertu des dispositions relatives à une mesure exceptionnelle de soutien à la gestion administrative des réseaux pour 2016 – 2017, une demande de financement à hauteur de CHF 9'400.— a été formulée à la FAJE.	CHF	9'400.—
Solde à financer en 2018 : Ce montant devra-t-être financé par les fonds propres du RAT en 2018 et en dehors des considérations budgétaires pour 2018.	CHF	36'595.—
TOTAL financement	CHF	85'995.—

6. CONCLUSIONS

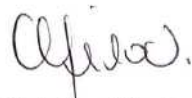
S'agissant de l'arrêt progressif du développement et de la maintenance des logiciels OFISA d'ici 2020, le CoDir a décidé de remplacer les logiciels salaire et comptabilité par des modules de l'ERP ABACUS. Au vu du volume traité (+ CHF 20 millions) et dans un souci d'efficacité administrative, il n'est aujourd'hui pas envisageable de gérer notre réseau avec des outils non adaptés, voire tombés en désuétude. Après une phase test pendant les mois d'octobre, novembre et décembre 2017, le nouveau système de gestion salariale sera opérationnel au 1^{er} janvier 2018. Le progiciel de comptabilité sera remplacé dès janvier 2019. Le CoDir demande à votre autorité de financer en 2018 la deuxième tranche de CHF 36'595.— pour l'acquisition de l'EPR ABACUS par les fonds propres du RAT. Une première tranche de CHF 40'000.— a déjà été financée en 2017.

Le Conseil Intercommunal,

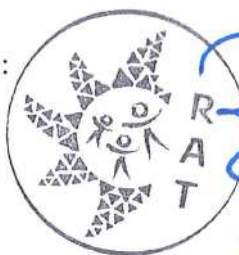
- vu
- le préavis no 03/2017 relatif à l'acquisition de l'ERP ABACUS « Financement de la deuxième tranche »
 - le rapport de la Commission ADHOC ;
- considérant
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
 - d'accepter le financement de la deuxième tranche de CHF 36'595.— , en 2018, par les fonds propres du RAT ;
- décide**

Au nom du Réseau d'Accueil des Toblerones

La Présidente du CoDir :



Christine Girod



Le Secrétaire général :



Marco Baiguini

Gland, le 31 août 2017



**Réseau d'Accueil
des Toblerones**

Association Intercommunale
d'Accueil de jour des Enfants